

Bataille commence ! CGE : Discours d'ouverture de la campagne



CGE : Discours d'ouverture de la campagne

Mes Chers compatriotes,

Conformément aux dispositions de la loi 07/96 du 12 mars 1996 portant dispositions communes à toutes élections politiques, modifiée, le Gabon notre pays organise cette année des élections générales dont les modalités ont été arrêtées au cours de l'Assemblée plénière du Centre Gabonais des Élections qui s'est tenue le 25 juin 2023.

Chers compatriotes,

Le 26 août 2023, dans exactement seize jours, nous serons tous appelés à exercer notre devoir civique en allant voter pour l'élection du Président de la République, l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale ainsi que l'élection des membres des Conseils Municipaux et des membres des Conseils Départementaux.

Ces élections politiques sont un moment de respiration démocratique auquel nous nous sommes habitués, depuis la Conférence nationale.

En effet, depuis 1990, cela fait 33 ans maintenant que les rendez-vous électoraux rythment la vie politique de notre pays, à travers l'organisation régulière et à échéance, des scrutins électoraux, traduisant et confirmant ainsi, la vitalité de notre démocratie.

Chers compatriotes,

Comme vous le savez tous, le Centre Gabonais des Elections a rendu public le calendrier électoral dont le déroulement, se poursuit ce vendredi 11 août 2023 à 00h00, d'abord, par l'ouverture de la campagne électorale pour le tour unique de l'élection du Président de la République, ensuite, le mercredi 16 août 2023, par l'ouverture de la campagne pour le tour unique de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et pour le tour unique de l'élection des membres des Conseils Municipaux et des membres des Conseils Départementaux.

C'est le lieu pour moi, de rappeler à l'ensemble des acteurs politiques que la campagne électorale qui s'ouvre ce vendredi 11 août 2023 à 00h00 pour s'achever le vendredi 25 août 2023 à 24h00, est fondamentalement un moment d'échanges et de confrontation des idées entre les candidats sur la vision qu'ils ont respectivement, de l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi, je voudrais inviter, les uns et les autres, y compris les électeurs à s'attacher au respect de leurs engagements vis-à-vis de la Constitution et du Code électoral qui déterminent et gouvernent l'ensemble des processus électoraux dans notre pays, en s'appuyant sur nos valeurs, nos us et coutumes qui consacrent l'esprit de concertation, de tolérance et d'apaisement en toute circonstance. En outre, je souhaiterais rappeler, à tous nos compatriotes, que le Centre Gabonais des Élections est une instance paritaire de régulation de la démocratie ; dont la prérogative est d'organiser et d'administrer toutes les élections politiques et référendaires ainsi que d'en annoncer les résultats.

A ce titre, le Centre Gabonais des Élections réitère son engagement à assumer pleinement ses responsabilités dans l'accompagnement de tous les acteurs politiques et des électeurs, tout au long du processus électoral.

Sur ce, je voudrais traduire à chacune et à chacun d'entre vous, au nom du Centre Gabonais des Élections, mes meilleurs encouragements pour l'accomplissement de votre engagement citoyen pour des élections apaisées.

**Que Dieu bénisse le Gabon.
Je vous remercie**

...
Sima (Indépendant)
ou (PSD), et les autres
comme "petits", l'ef-
le leurs candidatures
onner un certain poids

à cette campagne électorale. Le pays va vivre au rythme des projets politiques de ces candidats qui ont l'ambition de diriger le pays au lendemain du 26 août prochain. Ladite campagne électorale pour la présidentielle devrait s'intensifier dès la semaine

prochaine avec le lancement de celle des législatives et des locales qui verra, dans un contexte de bulletin unique (présidentielle et législatives), les autres candidats aller à la conquête des électeurs sur le territoire national.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

De l'avis de plusieurs observateurs de la vie politique gabonaise, la campagne pour l'élection présidentielle prévue le 26 août prochain, s'ouvre dans un contexte plutôt particulier. Et pour cause, le débat autour du décret du 04 août dernier relatif à l'instauration du bulletin unique pour le scrutin présidentiel et celui des députés demeure d'actualité. A en juger, entre autres, par les recours déposés auprès de la Cour constitutionnelle, par plusieurs personnalités et partis politiques de l'opposition contre ledit décret. Ces saisines ont du reste été confirmées par le président de ladite insti-

tution, Mme Marie-Madeleine Mborantsuo, au cours de la réunion qu'elle a présidée et à laquelle ont participé, outre les juges constitutionnels, les représentants du gouvernement, le Centre gabonais des élections (CGE), et la Haute autorité de la communication (HAC). Il était question de faire un point d'étape des tâches dévolues à chaque institution intervenant dans le processus électoral. Cela conformément à la mission de la Haute juridiction de veiller à la bonne tenue des élections et du processus électoral. Dans l'ensemble, les uns et les autres se sont voulu plutôt rassurants. Au niveau du gouvernement, par exemple, tout est fin prêt du côté du ministère de l'Intérieur. Tout comme le président du CGE a dit aux juges constitu-

nels que les délais seront respectés, notamment la date du 26 août sera tenue. Occasion pour lui aussi de préciser les dispositions légales ayant conduit son organe à instaurer le bulletin unique pour l'élection présidentielle et celle des députés. Pour sa part, Mme Mborantsuo a rappelé les dispositions de la loi organique de la Cour constitutionnelle selon lesquelles, l'application du texte attaquée est suspendue jusqu'à la décision de la Cour. Toutefois, face à l'urgence soulevée par le gouvernement, les juges constitutionnels devraient statuer au bout de huit jours au plus tard. Ouverte depuis 00 heure, la présente campagne électorale prendra fin le 25 août prochain à 24 heures.